

Mission 1 : le combat pour l'emploi local	M1
Action 1 : faire émerger les PME du futur	A1
Internationalisation de l'économie	166

La Commission Permanente,

- VU** les articles 107 et 108 du TFUE,
- VU** le règlement n°1407/2013 de la Commission européenne du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis,
- VU** le règlement UE n°1408/2013 de la Commission Européenne du 18 décembre 2013 concernant l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE) aux aides de minimis dans le secteur de l'agriculture,
- VU** l'annexe 1 relative à la définition des PME du règlement (UE) n°651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 (JOUE du 26/06/2014 - L 187/1) déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité,
- VU** le règlement UE n°717/2014 de la Commission Européenne du 27 juin 2014 concernant l'application des articles 107 et 108 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE) aux aides de minimis dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,
- VU** le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,
- VU** l'arrêté du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu à l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000,
- VU** l'arrêté DIRECCTE/2017/27 du Préfet de région en date du 24 février 2017 portant approbation du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation de la région des Pays de la Loire,
- VU** le règlement budgétaire et financier de la Région des Pays de la Loire,
- VU** la délibération du Conseil régional du 18 décembre 2015 modifiée donnant délégation du Conseil régional à la Commission permanente,
- VU** la délibération du Conseil régional des 14, 15 et 16 décembre 2016 approuvant la feuille de route internationale et le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation de la région des Pays de la Loire,
- VU** la délibération du Conseil régional des 21 et 22 mars 2019 approuvant la feuille

de route internationale 2019 « BOOK 2019 »,

VU la délibération de la Commission permanente du 16 février 2018 approuvant le règlement d'intervention du dispositif VIE Pays de la Loire,

VU la délibération de la Commission permanente du 20 avril 2018 approuvant le règlement d'intervention du dispositif « Emploi Export Pays de la Loire » et la convention « type »,

VU la délibération de la Commission permanente du 8 février 2019 approuvant le règlement d'intervention du dispositif Prim Export,

VU la convention signée entre la Région des Pays de la Loire et la CCI de région des Pays de la Loire en date du 17 mars 2020, relative au dispositif VIE Pays de la Loire,

VU les déclarations de minimis présentées par les bénéficiaires concernés,

VU le budget voté au titre de l'exercice 2019 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT l'avis de la commission Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche

Après en avoir délibéré,

1. Dispositif « Emploi Export Pays de la Loire »

ATTRIBUE

une subvention totale d'un montant de 155 585,98 € pour le financement de neuf emplois export - dossiers présentés en annexe 1,

AFFECTE

une autorisation d'engagement de 155 585,98 €,

AUTORISE

la Présidente à signer les conventions correspondantes, selon le modèle approuvé par le Conseil régional lors de la session du Conseil Régional des 19 et 20 décembre 2018.

2. Audit RH Export

ATTRIBUE

une subvention de 40 000 € sur un montant subventionnable de 63 286 € HT à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Pays de la Loire pour la mise en œuvre du dispositif Audit RH Export,

AFFECTE

une autorisation d'engagement de 40 000 €,

APPROUVE

les termes de la convention figurant en annexe 2,

AUTORISE

la Présidente à la signer.

3. Dispositif VIE Pays de la Loire

APPROUVE

le soutien à cinq candidatures pour la mise en place de jeunes volontaires internationaux en entreprise au titre du dispositif VIE Pays de la Loire (ATP SYSTEM (44), ORINOX(44), TECHNISEM (49), TELEOGOS (49), BIODEVAS LABORATOIRE(72)).

5. Booster Afrique

APPROUVE

le soutien à 7 entreprises ligériennes dans le cadre du Booster Afrique de Business France, mis en œuvre par la Team France Export Pays de la Loire, (CONCEPT EXPORT (44), CONTAINERS SOLUTIONS (44), EDENMAP (44), VEGINOV (44), CAILLEAU HERBORISTERIE (49), SCHNEIDER JACQUET (49), SURFACTIS TECHNOLOGIES (49)) pour un montant total de 34 125 euros,

AFFECTE

une autorisation de programme de 34 125 €

APPROUVE

les conditions particulières de paiement,

AUTORISE

la dérogation à l'article n°12 relatif aux règles d'attribution des aides régionales du règlement budgétaire et financier adopté par délibération du Conseil régional des 20 et 21 décembre 2017.

6. Learning expedition en Silicon Valley

AFFECTE

une autorisation d'engagement de 60 000 € en vue d'organiser une learning expedition en Silicon Valley en 2020 pour une quinzaine d'entreprises de la Région.

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain, Groupe Écologiste et Citoyen, Groupe Rassemblement National des Pays de la Loire, Groupe Alliance des Pays de la Loire - Traditions et Libertés

Les élus intéressés ne prennent pas part au vote.

REÇU le 04/05/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs

